



## Voyage USA casier judiciaire B1

Par **Kameliton**, le **08/01/2012** à **23:59**

Bonjour,

Je souhaite partir au USA et j'ai quelques questions .

JE vous expose ma situation :

J'ai été condamné pour une affaire de crime hautement répréhensible selon le ministère américain . J'étais mineur au moment des faits et le tribunal m'as condamné a un avertissement solennel et une amende de 500 euros . Ce crime est inscrit uniquement dans mon casier B1 .

Sachant que seul mon casier B1 est "taché" et que j'étais mineur au moment des faits , qu'en est t'il de mes chance de passer a l'aéroport américain si je ne mentionne pas ceci dans les formulaires ESTA . étant mineur suis je inscrit au STIC ? , Les autorités américaines ont elle accès au casier judiciaire B1 ? Que faire ? Avez vous des expériences de voyage avec casier judiciaire ( b1 seulement ) mais pour crime moralement répréhensible .

Merci d'avance pour vos réponses .

Par **Kameliton**, le **18/01/2012** à **23:11**

up

Par **Kameliton**, le **22/02/2012** à **23:14**

Up